

# ÉCOLE PRIMAIRE DE L'ÎLE D'YONNE

2 rue Denis Papin 89100 SENS Téléphone

(bureau) 03-86-65-09-18

## COMPTE RENDU DU 2<sup>ème</sup> CONSEIL D'ÉCOLE DU 17/03/2022

Membres présents : M.Marguet, Mme Lecourt, Mme Sautereau, Mme Toussaint, M.Meutelet, M.Fauchon, Mme Fromont, M. Richard, Mme Lamy Enseignants

Mme Michaud, Mme Touzelet, Mme Hurié, Mme Bellot, Mme Girault, Mme Pacoret Poulain, Mme Thiesson  
Déléguées de parents d'élèves

Mme Duverne - Directrice des Ressources humaines, Mme Sarrazin – Représentante de la municipalité

Membre excusé : Mme Tessier, IEN de notre circonscription

Le conseil d'école commence par des questions nécessitant une réponse de la municipalité. Mme Duverne doit se rendre à un autre conseil d'école.

### 1. Périscolaire, Demande relative à la cantine : Réservation.

Problème de réservation possibilité de faire des carnets pour faciliter la réservation ? Réponse négative, le système de réservation n'est pas amené à changer car il permet une meilleure gestion des coûts avec la restauration telle qu'elle existe.

Problème de réservation des repas. Indisponibilité du site le weekend, le soir.

Demande à la mairie, pour diminuer la majoration des repas lorsque la réservation n'a pas pu s'effectuer à temps.

La municipalité propose des avoirs mais, pour les périodes covid 2020-2021, pas de remboursement dans l'immédiat même si l'enfant ne revient pas jusqu'à la fin de son cycle (fin CM2).

Marché renouvelé pour septembre, un prestataire à la maîtrise d'œuvre est mandaté pour faire un état des lieux de l'existant et proposer des solutions pour améliorer le système de repas.

Grosse interrogation des parents sur la possibilité d'amélioration de réservation, de la qualité du repas avec l'historique des différentes remontées depuis plusieurs années sur les dysfonctionnements divers rencontrés.

### 2. En maternelle

Demande pour le remplacement de l'ATSEM. Malgré son absence programmée, il n'y a pas de remplacement. Il est même arrivé qu'aucune Atsem ne soit présente dans l'école.

En cas d'absence d'une ATSEM de plus de 48h (arrêt de travail), il y a un remplacement de prévu et en cas d'absence des deux ATSEM, un agent du périscolaire peut être amené à aider les maîtresses.

Pour information, dans un CR de conseil d'école antérieur, il était signalé que certaines écoles avaient un pourcentage d'ATSEM par classe de 83% (5 postes pour 6 classes) alors que l'île d'Yonne est à 66%.

### 3. Point Rythme scolaire

Il y a eu le renouvellement des rythmes scolaires au conseil municipal du 13 décembre, qui n'a pas été soumis à l'aval du conseil d'école. Il s'agissait, pour la municipalité, de répondre à une demande de la Direction Académique de se mettre en règle (normalement le vote au niveau des conseils d'école aurait dû être fait plus tôt).

Un vote du conseil d'école est évoqué sur les rythmes scolaires. Le conseil d'école préfère ne pas se prononcer car ni les parents, ni un conseil des enseignants n'ont été informés.

### 4. Demandes de travaux et sorties scolaires :

Rideaux dans les classes de maternelles toujours souhaités. Des cloisons en dur séparatrices des enfants pour les toilettes en maternelle afin d'éviter que les enfants se sentent observer lors des mictions.

Rénovation des trottoirs qui relie la crèche à l'école.

Achat de buts de handball.

Mme Duverne précise la liste des travaux prévus :

- Réfection du préau élémentaire
- Confection dalle et abri vélo
- Réfection éclairage extérieur
- Changement du grand Portail en bois (délabré) en maternelle prévu mais le marché est à relancer car infructueux en 2021.

Classes découverte : dans notre école, une classe a la possibilité de partir tous les deux ans. Si la classe ne part pas, une autre école est sollicitée.

Ex : M.Fauchon voulait partir en bord de mer mais dans la proposition du prestataire, il y a une limitation des activités par âge. Pas de char à voile possible pour les CE1. La classe découverte va être proposée à une autre école de Sens.

Sorties scolaires :

On conserve la possibilité d'obtenir un bus dans la limite d'un rayon de 60km environ pour deux classes

Certains parents se questionnent sur des sorties (Provins) ou d'autres activités scolaires comme le tennis, abandonnées. Nous n'avons pas été sollicités par un intervenant scolaire pour le Tennis, mais par un intervenant en Volley Ball. Toutes les classes de la GS au CM2 bénéficient d'une initiation très appréciée.

L'intervenant scolaire pour le Tennis était un bénévole qui venait du club de tennis mais qui n'a pas reconduit l'action, mais par un intervenant en Volley Ball est présent pour les classes de la GS au CM2, qui bénéficient d'une initiation très appréciée.

### 5. Effectif de l'école : actuellement 164 élèves pour 8 classes (début d'année à 168 élèves)

23 CM2, 24 CM1, 25 CE2, 19 CE1, 17 CP, 22 GS, 15 MS et 19 PS.

Plusieurs classes à double niveaux

PS/GS : 9 PS 10 GS ; MS/GS : 7 MS 12 GS ; PS /MS : 10 PS 8 MS ; CM1 / CM2 : 11 CM1 13 CM2 ; CM2/CM1 : 13 CM1 10 CM2

Les enseignants sont satisfaits des effectifs, il y a plus de facilité dans les apprentissages.

Pour le poste non occupé en maternelle par un titulaire : il a été bloqué par la Direction Académique pour avoir des jeunes enseignants en formation (PES). La question se repose cette année : bloqué ou ouvert au mouvement général la réponse de notre IEN prévue pour fin mars début avril.

L'équipe enseignante se questionne sur la stabilité des enseignants pour prévoir et proposer un projet stable au niveau de la maternelle.

Pour information : un PES ne devrait pas être dans une classe avec uniquement des PS ou TPS, des CP ou des CM 2.

En maternelle, il manque régulièrement d'une Atsem pour la classe de MS/GS avec les PES (enseignant en stage), pour aller dans la salle de motricité – question de sécurité. Difficile de trouver des plages horaires qui conviennent aux 3 classes.

Il serait bien plus intéressant pour les élèves d'avoir une atsem par classe (et ce sur l'ensemble des écoles de Sens)

Questions sur les services civiques : 9 mois de service civique maximum. Un seul service civique possible par personne. Cette année, les candidatures ont été moins nombreuses et notre service civique ne reviendra pas pour des raisons de maladie.

Prévisions l'an prochain :

22 PS possible annoncée par la municipalité et les autres classes montent d'un niveau : 19 MS, 15 GS, 22 CP, 17 CE1, 19 CE2, 25 CM1 et 24 CM2 s'il n'y a aucune arrivée ni aucun départ.

Les doubles niveaux seront reconduits selon les effectifs des PS et la structure envisagée par l'équipe.

Le dédoublement des classes CM1/CM2 a été choisi pour permettre l'inclusion de plusieurs enfants avec handicap dont deux avec handicap moteur. Pour ces élèves, il n'était pas envisageable de leur demander de monter l'étage dans le bâtiment de la maternelle. Ce dédoublement sera reconduit à la rentrée prochaine. Et pour M.Meutelet, le double niveau permet de suivre ses élèves et leurs apprentissages du CM1 en CM2 avant le collège. Ces derniers connaissent bien le fonctionnement et l'organisation de la classe. Une partie de la classe (la moitié) est déjà autonome.

### **Projet d'école :**

Le nouveau projet d'école est présenté au vidéoprojecteur par M. Marguet. Les atouts et les besoins des élèves, de l'école. Les 3 priorités départementales précédant les 3 axes prioritaires de l'école, choisis par l'équipe enseignante.

Ce projet est construit pour 3 ans (sauf si un avenant est demandé par la rectrice ou le directeur académique).

On retrouve la volonté forte de trouver des réponses aux échecs des élèves pour les aptitudes développées et, la volonté de pratiques de détente douces pour faire des pauses quand cela semble nécessaire dans la classe.

Néanmoins, les membres du conseil d'Ecole s'accordent de la nécessité de parler du harcèlement, des violences et des attouchements dès la maternelle. A titre de prévention. Cela n'apparaît pas explicitement dans les objectifs du projet d'école.

M. Marguet ajoute que ces problèmes sont abordés lorsqu'ils se présentent. Et Les enseignants pourraient également l'aborder à titre préventif.

Fin du conseil 19h30